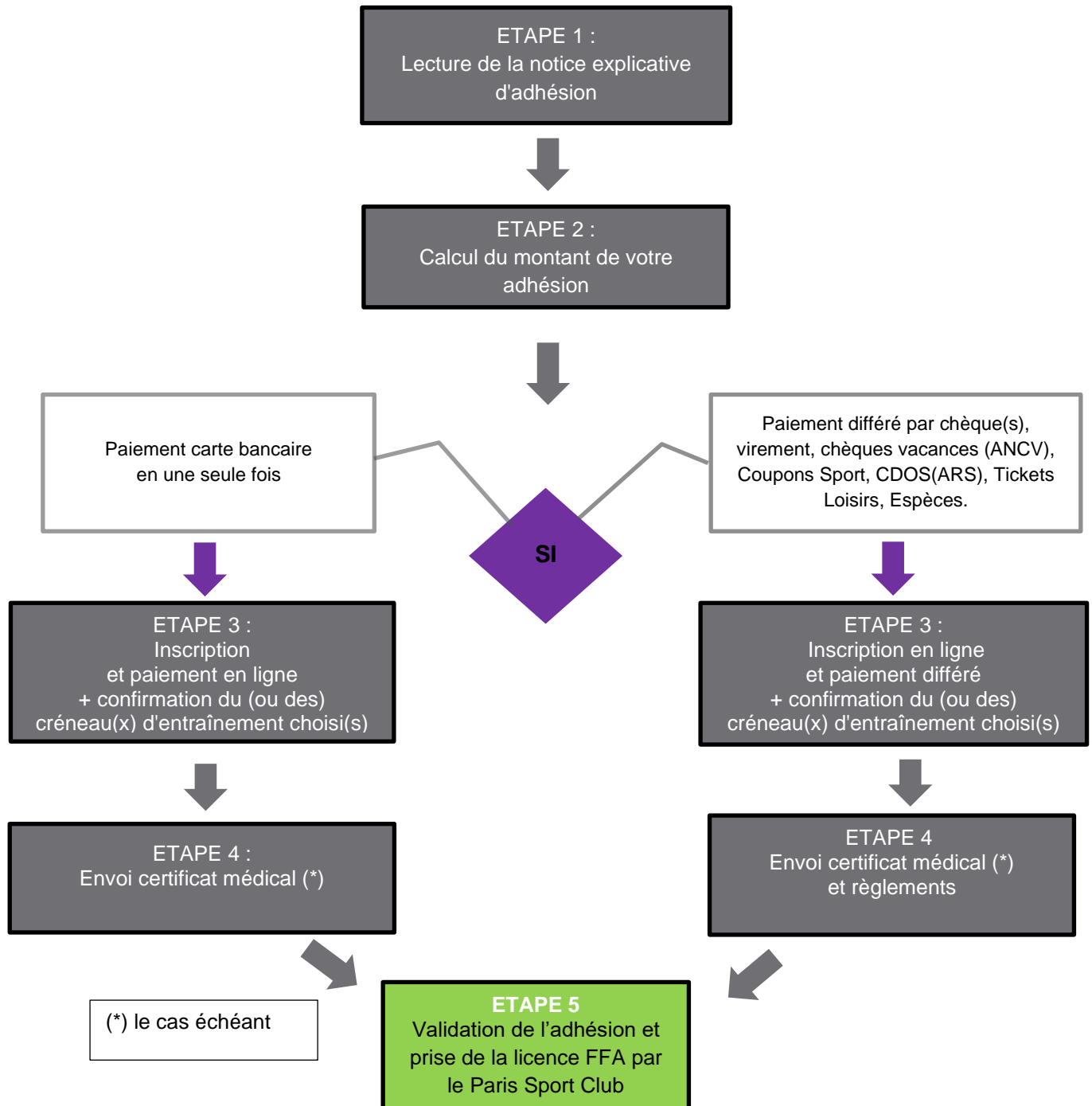




A. VUE GENERALE DES ETAPES A SUIVRE :





PARIS SPORT CLUB

Notice explicative adhésion

ATHLETISME

2020-2021

Page 2

ATTENTION : INFORMATION PREALABLE

La demande d'adhésion auprès du Paris Sport Club exclusivement en ligne. (pas de dossier papier)

Aucun document (certificat, paiement, autre) ne sera accepté sur les lieux d'entraînement par les entraîneurs ou des bénévoles. Tous les documents doivent être renvoyés par mail, courrier postal ou remis en main propre lors des permanences au siège.

Pour toute question concernant relative à la section athlétisme (inscription, horaires des entraînements, etc...), veuillez adresser votre demande à l'adresse email suivante : athe.psc@gmail.com

B. ETAPES A SUIVRE

ETAPE 1 – A LIRE IMPERATIVEMENT

Pour un bon déroulement de votre inscription, nous vous recommandons de lire avec attention ce qui suit :

Questionnaire de santé ou certificat médical

- Si vous aviez une licence en 2019-2020 :

*Soit le dernier certificat médical fourni a **MOINS** de 3 ans : Celui-ci est encore valable. Il vous est possible de remplir le questionnaire de santé sur votre compte FFA. La section vous expliquera le moment venu comment procéder. **De nombreuses fédérations, après la crise de la COVID-19, exigent pour la saison prochaine un certificat médical postérieur au 1er juin 2020, le virus pouvant entraîner de réels soucis cardiaques. La FFA n'a pas souhaité s'engager dans cette voie et conserve la possibilité pour les anciens licenciés de remplir le seul questionnaire de santé. La direction du club vous recommande fortement, malgré tout, de consulter votre médecin au préalable et de ne remplir ce questionnaire médical qu'après un examen de santé complet. C'est une obligation absolue pour tous ceux ayant contracté le virus.***

Soit le dernier certificat médical fourni a PLUS de 3 ans : Vous devrez fournir un nouveau certificat médical (**daté de moins de 6 mois**) selon le modèle ci-dessous.

- S'il s'agit d'une nouvelle adhésion : vous devez obligatoirement fournir un nouveau certificat médical **daté de moins de 6 mois**

Modèle de certificat médical : [à télécharger](#)

Règlement intérieur : Dans le parcours en ligne d'inscription (Etape 3), vous devrez lire et approuver le règlement intérieur, vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance en cliquant sur ce lien : [Règlement intérieur Paris Sport Club](#).

Modalités de paiement : Le Paris Sport Club permet de régler le montant de la cotisation annuelle selon différentes modalités. Vous pouvez les consulter en page 4.

Conditions multisports et réduction : Le Paris Sport Club propose différentes possibilités de réduction à consulter en page 4.

ETAPE 2 : MONTANT DE VOTRE COTISATION ANNUELLE

Le tarif dépend de votre âge, de votre ancienneté au club et de l'achat du maillot du club.

En cas de besoin, n'hésitez pas à envoyer un mail à athle.psc@gmail.com pour toute question.

Masters : avant 1982
Seniors : 1982 à 1998
Espoirs : 1999 à 2001
Juniors : 2002 et 2003
Cadets : 2004 et 2005

} Pour ces catégories, la cotisation s'élève à **240 €**

Minimes : 2006 et 2007
Benjamins : 2008 et 2009
Poussins : 2010 et 2011
Ecole d'Athlétisme : 2012 à 2014

} Pour ces catégories, la cotisation s'élève à **210 €**

Baby Athlé : 2015 et après => Pour cette catégorie, la cotisation s'élève à **190 €**



PARIS SPORT CLUB

Notice explicative adhésion

ATHLETISME

2020-2021
Page 3

Pour les nouveaux adhérents au club, il faut y ajouter les frais suivants :

- Droits d'entrée : **50 €** (payables une fois et valable à vie pour toutes les sections du club)
- Maillot : **15 €**

Pour tous les adhérents de la section athlétisme, vous pouvez également ajouter l'option suivante :

- **Complément renforcement musculaire : 50 €** (n'ouvre pas droit à la réduction multisports)

Il s'agit d'un forfait annuel avec accès illimité selon les créneaux d'ouverture de la salle de musculation du Club (162 RUE PELLEPORT – 75020 PARIS)

ETAPE 3 : INSCRIPTION EN LIGNE ET CONFIRMATION DU CRENEAU CHOISI

A cette étape, vous pouvez opter entre :

- Une inscription (formulaire en ligne) et un paiement immédiat par carte bancaire ou virement en ligne. Vous devez choisir le tarif dit « libre » en indiquant le montant total de votre cotisation annuelle, calculée à l'étape précédente. Une attestation de paiement sera fournie par la plateforme sécurisée de notre partenaire HelloAsso. Conservez-la pour faire valoir ce que de droit.
- Une inscription (formulaire en ligne) et un paiement différé pour toutes les autres modalités de paiement en envoyant vos règlements par voie postale ou remise en main-propre pour les espèces. Vous devez choisir le tarif dit « gratuit ».

Cliquer sur le lien suivant et suivre les indications : [cliquez ici](#)

A l'issue du processus Hello Asso, il vous est demandé de confirmer le ou les créneaux horaires choisis pour l'entraînement (un créneau pour les babys, un ou plusieurs pour les autres catégories). Ce sondage n'est pas contraignant, vous pourrez changer d'horaires si nécessaire. Il vise à nous permettre d'établir le nombre d'athlètes présents et à ajuster la présence des entraîneurs en fonction des réponses transmises. Pour obtenir le sondage, [cliquez ici](#).

ETAPE 4: ENVOI DU CERTIFICAT MEDICAL

Dans tous les cas, vous devez envoyer votre certificat médical s'il est requis (voir explications à l'étape 1).

Si vous avez payé en ligne à l'étape précédente, vous passez directement à l'étape 5 sinon vous devez également envoyer l'ensemble de vos règlements au **Paris Sport Club - 23, rue des Balkans - 75020 PARIS**.

A noter que vous devrez remettre les espèces en main-propre, sur RDV.

Lorsque vous avez intégralement payé votre cotisation, une attestation de paiement vous sera envoyée par mail à partir d'octobre.

Pour l'envoi du certificat médical, 2 choix se présentent à vous :

- de préférence **sous forme numérisée**, par e-mail, à l'adresse suivante : certificat.psc@gmail.com
- ou bien sous forme papier par la poste à l'adresse suivante : Paris Sport Club - 23 rue des Balkans - 75020 PARIS

ETAPE 5 : VALIDATION DE L'ADHESION

Si votre dossier est **COMPLET ET CONFORME**

Concernant l'envoi de votre licence :

S'il s'agit d'une première adhésion : Vous recevrez alors directement votre licence à l'adresse mail indiquée dans votre dossier d'inscription.

S'il s'agit d'un renouvellement : Vous devrez éventuellement remplir le questionnaire de santé sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme, étape préalable nécessaire à la validation de votre licence.

L'attribution de la licence confirme par la même votre adhésion au Paris Sport Club.



PARIS SPORT CLUB

Notice explicative adhésion

ATHLETISME

2020-2021

Page 4

LES MODALITES DE PAIEMENT DU PARIS SPORT CLUB

Par chèque(s) : Etablir le(s) chèque(s) à l'ordre du « Paris Sport Club ». Il est possible de régler en plusieurs fois jusqu'à 4 chèques. Les chèques doivent être tous remis à la constitution du dossier pour que le paiement soit valable. Vous devez indiquer au verso de chaque chèque la date d'encaissement souhaitée. Tout chèque impayé entraînera une demande de remboursement des frais bancaires occasionnés.

En espèces : Prendre rendez-vous avec le responsable administratif de la section à l'adresse mail suivante : olivier.psc@gmail.com. Un reçu vous sera remis.

Par virement : IBAN : FR76 30003 03552 00050611000 52 BIC : SOGEFRPP. L'intitulé du virement doit mentionner explicitement le nom et le prénom de l'adhérent(e).

Par carte bleue ou virement en ligne : Ce paiement fait appel à notre partenaire Hello Asso qui propose un pourboire facultatif pour l'usage de sa plate-forme sécurisée. Les paiements échelonnés ne sont pas proposés.

REDUC SPORT - CDOS : si votre enfant (6 à 17 ans) bénéficie de l'ARS (Aide à la Rentrée Scolaire) et que vous habitez Paris, vous pouvez demander un bon REDUC SPORT. Vous devez remettre un chèque de caution en indiquant au verso « Caution ARS » du montant de l'allocation. Le CDOS fournira un bon à transmettre au club qui dès réception détruira ce chèque de caution ou vous le renverra par voie postale (suivant votre préférence).

Tickets loisirs ou Pass loisirs de la CAF : Si vous en bénéficiez pour votre enfant pour la saison 2020/2021, vous devez le fournir au club, pré-rempli. Le club est habilité par la CAF à l'encaisser directement.

Chèques vacances et Coupons Sport ANCV : si vous bénéficiez d'un de ces dispositifs, vous devez fournir au club, vos chèques remplis avec votre adresse complétée sous peine de retour et d'invalidation du dossier.

CONDITIONS MULTISPORTS ET REDUCTION

Conditions multisports :

Vous pouvez adhérer jusqu'à 3 sections au Paris Sport Club. Le premier sport est celui dont le montant de la cotisation de base est le plus cher au tarif plein. Pour le second sport, vous bénéficiez d'une réduction de 50 % et le troisième sport est gratuit. Ces réductions s'appliquent uniquement sur le montant de base de la cotisation (hors équipement, majoration, mutation). Le droit d'entrée pour un nouvel adhérent est appliqué uniquement sur le premier sport.

Ces réductions sont cumulatives avec les autres réductions.

A noter, que vous devez faire une inscription pour chaque sport avec le tarif qui lui correspond.

Réduction famille :

A partir de 3 adhérents par famille, vous bénéficiez de 10% de réduction sur le montant de la cotisation de base (hors équipement, frais de mutation, majoration) pour chacun des membres de la famille.

Autres réductions : sous certaines conditions, si vous êtes sportif de haut niveau ou si vous souhaitez vous engager bénévolement comme dirigeant, vous pouvez bénéficier de réductions exceptionnelles. Les outils vous permettront d'indiquer les montants de ces réductions.